

le mot du président



L'accessibilité pour tous

Rendre les cars Transco accessibles à tous est l'une des priorités que s'est fixée le Conseil Général, en septembre 2008, à travers son programme « *AmbitionS Côte-d'Or* ». Et les choses avancent comme vous avez pu le constater !

Accessibilité physique tout d'abord grâce au schéma départemental d'accessibilité aux transports publics que nous avons adopté en mars 2009. **Un tiers des cars** sont d'ores et déjà aménagés et continueront à l'être progressivement et les **640 points d'arrêts** du réseau sont en cours d'adaptation.

Accessibilité également en matière de coût grâce au **ticket unique** à **1,50 €** valable sur l'ensemble des 27 lignes du réseau Transco depuis le 1^{er} septembre 2009.

Grâce à ce nouveau tarif attractif et bon marché, **la fréquentation a augmenté globalement de plus de 40 %** avec des pointes à 142 % pour la ligne Dijon-Arnay-Saulieu ou encore 144 % pour la ligne Dijon-Châtillon.

L'accessibilité n'est plus seulement un défi mais bien une réalité sur laquelle nous nous engageons afin que chaque Côte-d'Orien ait la possibilité de se déplacer dans notre département sans contrainte physique ou financière insurmontable.

Je tiens à vous remercier de votre confiance et de votre fidélité et à vous souhaiter un excellent voyage sur nos lignes !

François SAUVADET
Député de la Côte-d'Or
Président du Conseil Général

A handwritten signature in blue ink that reads "François SauvaDET". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.